

2 Politique

Entretien avec l'ancienne maire de Libreville au terme de son mandat

Rose Christiane Ossouka Raponda : "Je laisse à mon successeur une situation financière assainie et excédentaire de près de 27 milliards de francs CFA"

Propos recueillis par ONDOUBA'NTSIBAH & Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Faisant le bilan des cinq années passées à la tête de la municipalité de la capitale, l'ex-édile, désormais à la tête du ministère de la Défense nationale et de la Sécurité du territoire, revient sur l'ensemble du travail abattu, les défis que ses équipes et elle ont dû relever, ainsi que quelques regrets sur certains projets non réalisés.

L'union - Ancienne maire, aujourd'hui ministre d'Etat en charge de la Défense nationale, quels sentiments vous animent au moment où s'achève votre mandat à la tête de la mairie de Libreville ?

Rose Christiane Ossouka Raponda : Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'intérêt que le quotidien national L'Union a toujours accordé à la mairie de Libreville et à ses nombreuses activités. Pour répondre à votre question, je dirai que je suis animée de sentiments de fierté, de gratitude et de satisfaction. D'abord la fierté d'avoir été la première femme élue à la tête de la mairie de Libreville. Mon élection a témoigné de la promotion continue du leadership féminin au Gabon, prônée par le président de la République, chef de l'Etat, S.E. Ali Bongo Ondimba. C'est pourquoi je voudrais lui renouveler mes remerciements sincères et lui exprimer ma profonde gratitude pour m'avoir permise d'exercer cette fonction de premier magistrat de la capitale gabonaise. Je remercie également les élus municipaux du Parti démocratique gabonais (PDG) et du Centre des libéraux réformateurs (CLR) pour la confiance qu'ils m'avaient accordée le 26 janvier 2014, à la faveur de mon élection comme maire de Libreville. Exercer la fonction de maire est une aventure passionnante qui implique de vous un investissement continu et sans relâche. Aussi, suis-je confortée dans ma conviction que le mandat local est un véritable sacerdoce. Enfin, j'éprouve une réelle satisfaction, teintée d'humilité car, le Conseil municipal et moi-même, avons le sentiment d'avoir été à la hauteur de nos responsabilités. Je pense humblement que nous avons pu réaliser près de 70% de nos engagements en deux années de travail effectif car, nous avons consacré les trois premières années du mandat à réaliser des réformes préalables et nécessaires (ressources humaines et assainissement des finances locales). Je peux affirmer que cette mandature n'a pas été facile, en raison des tensions de trésorerie liées au contexte économique difficile et, surtout, à l'incivisme regrettable de certains concitoyens. Faire de Libreville que nous aimons tant une métropole plus dynamique, plus solidaire et plus inclusive est la vision déclinée dans le Programme de gouvernance de la mandature qui s'achève. Arrivée à la mairie de Libreville en février 2014, je n'imaginai pas découvrir une situation de la ville et de l'administration municipale catastrophique sur divers plans. S'agissant en effet de la situation financière de la mairie de Libreville, elle était des plus préoccupantes...

...Situation catastrophique dites-vous ?

- Oui. Celle-ci se caractérisait notamment par un déficit budgétaire cumulé évalué à plus de 10 milliards de F.CFA, une dette abyssale (fournisseur et sociale) auditée et évaluée par l'Etat à plus de 54 milliards de F.CFA (à ce jour non réglée par l'Etat), un budget d'investissement faible arrêté à 800 millions de F.CFA, un budget municipal modique de moins de 21 milliards de F.CFA, une grave dispersion des recettes municipales propres, une base liquidable diffuse et non maîtrisée. Dans ce contexte, nous avons dû engager des ré-



Photo : DR

Rose Christiane Ossouka Raponda, ancien maire de Libreville et nouveau ministre de la Défense nationale et de la Sécurité du territoire.

formes vigoureuses visant à rétablir l'orthodoxie en matière de gestion budgétaire et financière avec le respect scrupuleux de la règle de l'unicité des caisses. Tous ces efforts d'assainissement ont permis la résorption totale et définitive du déficit budgétaire cumulé imputable aux mandatures précédentes, l'évolution croissante du budget municipal évaluée aujourd'hui à près de 28 milliards, l'augmentation substantielle du budget d'investissement qui est passé de 800 millions de F.CFA en 2014 à plus de 6 milliards de F.CFA en 2015 et 2016, la réalisation d'importants excédents budgétaires évalués, en 2018, à près de 27 milliards de F.CFA. En ce qui concerne le cadre et les moyens de travail, ils étaient dans un état de dégradation et/ou de dénuement criard à telle enseigne que nous avons dû immédiatement procéder à l'achat de divers équipements et matériels de propriété. Aussi, les efforts d'assainissement budgétaire et financier nous ont-ils permis de disposer de moyens financiers suffisants et d'engager plusieurs actions dont, entre autres : la construction d'importants édifices, à savoir le complexe socioculturel et des loisirs à l'Hôtel de ville (taux d'exécution des travaux de 77%), la mairie du 2e arrondissement dont le taux d'exécution des travaux est de 80% (reste à réaliser la barrière, les VRD et les équipements) ; la réhabilitation des cimetières municipaux de Lalala et de Mindoube qui bénéficient d'un entretien quotidien ; la construction achevée du Centre de santé de Mindoube (reste à réaliser la barrière, les VRD et les équipements), l'acquisition d'un important parc automobile de tous types (118 au total), l'acquisition d'engins de travaux publics lourds (tractopète, niveleuse, compacteur, caterpillar, camion benne...); la réhabilitation d'infrastructures scolaires et culturelles municipales (centre médical d'Ambowè, centre préscolaire de Nombakélé, centre préscolaire de Lalala, centre culturel de Glass "Concorde"); la réhabilitation progressive de l'Hôtel de ville (service de l'Etat civil et salles de mariages réalisés) et des mairies d'arrondissement (1er, 4e et 5e) ; l'acquisition de deux groupes électrogènes de relais à l'Hôtel de ville ; diverses aides sociales aux agents municipaux et aux populations ; l'augmentation des dotations budgétaires dédiées au fonctionnement des services centraux et ceux d'arrondissements (de 12 millions en 2014 à 80 millions en 2018) ; la revalorisation des indemnités des chefs de quartier dont le montant est passé de 56.000 F.CFA à 80.000 F.CFA par mois.

Mais, au niveau des conditions de travail et de l'organisation proprement dite de l'administration municipale ?

- Quant à la situation organisationnelle que nous avons trouvée, elle ne nous permettait pas de conduire, avec l'efficacité et l'efficience attendues, notre programme de gouver-

nance. Aussi, avons-nous mené un audit qui a abouti à la mise en place d'un nouveau cadre organisationnel mieux adapté à la réalisation de nos engagements. Pour ce qui est des ressources humaines, l'audit diagnostic que nous avons réalisé, dès notre prise de fonction, avait révélé de graves dysfonctionnements dans la gestion de la carrière administrative des agents municipaux. Cet audit a permis de disposer d'une base de données comportant toutes informations utiles et pertinentes sur tous les agents municipaux, ainsi que de maîtriser la masse salariale municipale. Parlant précisément de la masse salariale, il convient de souligner que le gouvernement l'avait jadis plafonnée à 950 millions de F.CFA en raison de graves dérives constatées lors des mandatures précédentes. C'est à la suite de nos efforts d'assainissement internes que le gouvernement avait finalement consenti à relever ledit plafonnement qui était passé de 950 millions à 1,2 milliard de F.CFA par mois à compter de l'exercice 2016. Ce relèvement salutaire nous avait permis de procéder, dès 2016, à la mise en solde de 308 agents recrutés par la mandature précédente mais non payés et à la régularisation des situations administratives de près de 2 400 agents municipaux dont la carrière était bloquée depuis près d'une décennie. En outre, le constat fait de l'état insalubre de la ville nous avait conduits à consentir d'importants efforts en matière de propreté et d'embellissement, avec l'aide de nos partenaires Averda, Agli, Cofides et Oroï. Toutefois, compte tenu du non-paiement par l'Etat de la dette à Averda, nous constatons, avec regret, que l'activité de collecte et de ramassage des ordures ménagères n'est plus efficace. Aujourd'hui, nous poursuivons nos efforts, notamment avec l'organisation de la Journée citoyenne tous les premiers samedis du mois, l'aménagement paysager, l'enlèvement des encombrants, les opérations «Libérez les trottoirs». Toutes ces actions contribuent à assainir et améliorer le cadre de vie des populations. Évoquant la gestion des ordures ménagères, je tiens d'emblée à préciser que cette mission incombe à l'Etat et non à la mairie de Libreville qui n'exerce qu'un rôle de contrôle des activités d'Averda. Mais, nous ne demeurons pas inactifs et la mairie de Libreville est engagée, aux côtés du gouvernement, dans l'identification d'un site en vue d'y aménager une nouvelle décharge. Car, comme vous le savez, l'unique décharge de Mindoube est depuis fort longtemps saturée et constitue un danger pour la santé des populations environnantes. En définitive, sachant d'où nous sommes partis, il est légitime de voir des motifs de satisfaction au regard des actions concrètes réalisées, en dépit du non reversement à notre Institution des taxes recouvrées par l'Etat. Certes, tout n'a pas été parfait, mais à chaque jour suffit sa peine. Nous avons apporté notre pierre à l'édifice en vue de la construction d'une ville de Libreville rénovée, résiliente, sûre et plus inclusive.

Au terme de cette expérience, que souhaiteriez-vous que les populations retiennent le plus de votre action comme maire de cette commune ?

- Les actions que nous avons posées sont nombreuses. Toutefois, je souhaiterais d'emblée que les populations se souviennent que, le 13 août 2018, le conseil municipal a approuvé le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la ville de Libreville, ainsi que les nouveaux Plans d'occupation des sols (POS). En effet, la ville de Libreville connaît une croissance urbaine galopante, en raison de la persistance de flux migratoires importants. L'extension continue et dangereuse de la ville qui en résulte, accentue plus que jamais la dégradation des milieux et écosystèmes naturels, ainsi que le cadre de vie des populations. C'est pourquoi, nous devons

tous nous réjouir que la ville de Libreville soit ainsi dotée d'un précieux outil de planification à moyen et long termes qui permettra aux autorités locales de mieux organiser l'espace urbain en fonction de nos besoins et de mieux maîtriser le développement socio-économique de la ville. Par ailleurs, j'aimerais également que les populations retiennent comme action positive, entre autres, l'assainissement de la situation financière de la mairie de Libreville. C'est très important et déterminant car, avoir des finances saines, dans un contexte de raréfaction de ressources, est une garantie pour le développement futur de notre ville. A ce jour, je laisse donc à mon successeur une situation financière assainie et excédentaire de près de 27 milliards de francs CFA dans les livres du Trésor public gabonais.

Auriez-vous des regrets, des projets qui vous tenaient à cœur, mais que vous n'avez malheureusement pas pu réaliser ?

- Vous savez, la mission de maire est faite d'épreuves et, dans l'exercice de cette fonction, il importe de garder une foi forte et une détermination inébranlable en toutes circonstances. Je crois avoir affiché cet état d'esprit durant mon mandat. Pour répondre à votre question, je citerai un engagement et un projet non réalisés mais que je considère indispensables pour le développement de nos villes et la consolidation de la démocratie locale dans notre pays. Il s'agit précisément, à ce jour, de l'absence de mise en œuvre effective la décentralisation par l'Etat. A ce propos, je veux dire à nos populations que sans transfert de compétences et de moyens, il n'y aura point de développement de nos villes et territoires. C'est là l'enjeu majeur pour le futur des collectivités locales gabonaises. En réalité, nos collectivités locales ne sont pas tout à fait autonomes, ce sont de grandes directions générales. C'est pour l'avoir parfaitement compris et inscrit comme un de ses chevaux de bataille que le président de la République, Ali Bongo Ondimba, avait instruit le gouvernement de préparer et d'adopter les décrets d'application relatifs à la Loi organique sur la décentralisation. C'était à Lambaréné en mars 2016 lors de l'assemblée générale des maires du Gabon.

Quant au projet non réalisé, il concerne la mise en place des Comités municipaux de Débat public au sein de chaque quartier d'arrondissement. Cet engagement phare de notre programme de gouvernance avait pour objectif d'associer les habitants à la gestion municipale et de promouvoir ainsi la démocratie participative à l'échelon local. Bien que le conseil municipal ait approuvé la délibération relative à la création de ces organismes, l'Etat n'a pas entériné, à ce jour, la décision de notre organe délibérant. Enfin, le seul regret que je peux exprimer est l'absence d'accompagnement par la population qui ne participe pas à la Journée citoyenne. Cette manifestation initiée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, est l'occasion d'impliquer tous les concitoyens dans les actions visant à préserver la salubrité de notre environnement commun. Par ailleurs, les opérateurs économiques doivent savoir que les premières ressources de la commune proviennent de la commune elle-même. Or, nous avons souvent constaté que d'aucuns payaient leurs impôts ou taxes avec du retard et d'autres refusaient même de les payer. C'est pourquoi, le conseil municipal a fait de son mieux pour sensibiliser les opérateurs économiques sur la nécessité pour elles de s'acquitter des impôts et taxes. Pour terminer, je voudrais remercier le quotidien L'Union pour cette interview. Je remercie également les membres du conseil municipal, ceux du Bureau du conseil et l'ensemble des services municipaux (Hôtel de ville et mairies d'arrondissements) qui m'ont accompagnée dans la réalisation de ce challenge. Que Dieu